Voudraient-ils nous obliger à héberger squatteurs et clandestins contre notre volonté ? Par Coco

écrit par Coco | 16 mai 2015





<u>L'histoire de Maryvonne</u>, 83 ans, dont la maison est occupée par des squatteurs que la loi protège pourrait se multiplier à l'infini si on en croit le *Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées...*

http://www.hclpd.gouv.fr/le-comite-de-suivi-de-la-loi-dalo-ren
d-public-son-a134.html

La loi DALO a son comité Théodule....

Fabuleuse institution chargée de surveiller son application, notre valeureux comité vient de rendre un rapport !

Ciel ! Et quel rapport! Entre autres constats, le parc locatif privé ne serait pas assez mis à contribution pour loger toutes les populations bénéficiaires de France et de Navarre.

Chargé de rendre un état des lieux détaillé de l'application de notre chère loi du 2 mars 2007, il est très curieux de constater que notre comité Théodule ne parle pas de toutes les Maryvonne Tamier, spoliées de leur logement par toute une catégorie de notre population qui sait faire preuve de surprenantes capacités lorsqu'il s'agit de persécuter une dame âgée de 83 ans !

Cerise sur le gâteau, le comité Théodule est aussi chargé du suivi du DAHO, droit à l'hébergement opposable. Et notre comité s'inquiète:

http://www.hclpd.gouv.fr/parution-du-8e-rapport-le-droit-a-l-h
ebergement-a133.html

Le DAHO serait en péril…. Sans doute parce que personne n'a encore trouvé la faille dans la loi pour nous obliger à héberger ses bénéficiaires contre notre volonté.

En tous cas, moi c'est sûr, je vais me charger de réinformer le comité Théodule sur tous les dysfonctionnements d'une des lois les plus tordue de France:

Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées

244, boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

Tél: 01.40.81.27.27

Fax: 01.40.81.27.66

Mail: hautcomite@logement.gouv.fr

Coco